

Jullouville

Saint-Michel-des-Loups



ciations

Sommaire

Édito du maire	2
Édito de la maire déléguée	
de Saint-Michel-des-Loups	2

État-Civil			
Nécrologie : Ang			
Flash info			3à
Entretien : L'Écu			
Décisions du co	nseil mur	nicipal	(
Urbanisme			
AVAP			
Travaux			8 et 9
Entretien : Jacq	ueline BA	SSARD .	
SMPGA			
Vie sociale			10
Vie scolaire			1
Entretien: France	çoise CRA	NNEL	12
Commission To	urisme et	Communi	ication 12
La page de l'op	position		13
Vie sociale Vie scolaire Entretien : Franc Commission Tol	çoise CRA urisme et	NNEL	

Début de saison	14
Tour de France à la Voile	14
Stand SNSM	
L'Événement	
La saison estivale	15
Loups et Sorcières	15

Club dec Loigire de St-Michal-dec-Loune 16

olub dos Edisils de ot Michol des Edups	10
Amplitude	16
Tennis-Club	16
CVJ	17
Tourne'sol	17
ASJS Jullouville-Sartilly	17
Station SNSM	18
Les Amis d'Henriette	18
Les Jullouvillaises	18
Village la Carrière	18
Le Temps Libre	19
Comité des Fêtes de St-Michel-des-Loups	19
Bibliothèque pour tous	19
Harpes autour du Mont	19
Défense mer-centre	20
Comité de Jumelage	20
Tennis de table	20

Informations pratiques	22 et 23

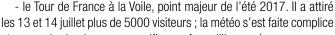
L'école à Jullouville21 et 22



Une page d'Histoire:

Édito du maire

Avec des conditions météorologiques particulièrement favorables, les familles se sont réunies à nouveau lors des vacances de la Toussaint avant de fermer les volets des maisons secondaires jusqu'au printemps 2018. Les Jullouvillais se retrouvent entre eux. Il est temps de dresser le bilan de la saison 2017. J'en retiendrai 4 faits principaux :



et a permis des images magnifiques. Accueillir une épreuve reçue dans les plus grandes stations balnéaires françaises nous honore.

- une fréquentation des touristes en baisse de 10%, due à une météo (toujours elle !) majoritairement décevante.
 - une augmentation particulière de l'incivilité, surtout chez les jeunes.
- l'arrivée très désagréable des chenilles processionnaires. Endormies depuis quelques années, elles se sont réveillées sur tout notre littoral. Une réunion publique s 'est tenue le 3 novembre suscitant beaucoup d'intérêt chez les propriétaires soucieux de préserver leurs propriétés. Si la mairie fera ce qu'il faut dans ses domaines de pouvoir, chacune et chacun d'entre nous doit prendre les dispositions pour garder notre bel environnement. C'est d'ailleurs ce que souligne l'Arrêté municipal de janvier 2016. Pour tous renseignements pratiques, s'adresser en mairie.

Enfin, à la lecture des nouvelles contraintes budgétaires attendues, le conseil municipal s'est réinterrogé sur les différents chantiers prioritaires : maison médicale, réhabilitation des vestiaires du foot, rénovation de l'éclairage de la promenade, rénovation du cinéma, centre culturel.... Cela demandera des efforts et des choix difficiles mais ils sont indispensables.

Mais la vie municipale est aussi heureusement, faite de moments conviviaux comme nous en avons vécu fin juin lorsqu'un apéritif a permis de remercier les bénévoles nous ayant accompagnés lors des élections. Beau moment de convivialité aussi lors du repas réunissant les ainés de Jullouville et Saint-Michel-des-Loups. Alors je vous donne rendez-vous le 12 janvier 2018 à 18 h salle des Mielles pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos proches et de vos familles.

Alain BRIÈRE, Maire.



Édito de la maire déléguée

En ce dernier semestre 2017, l'actualité de Saint-Michel-des-Loups a surtout concerné... le cimetière, où est érigé depuis 1926 le Monument aux Morts.

En effet, lors des recherches menées l'an dernier dans le cadre des Journées du Patrimoine, nous avons retrouvé un « Poilu », né à Saint-Michel-des-Loups, Mort pour la France, mais dont le nom ne figurait pas sur le Monument aux Morts. Nous avons donc cherché les raisons de cet « oubli » et effectué toutes les vérifications nécessaires avant



d'entamer, avec l'accord du conseil municipal, la procédure administrative permettant de réparer cette injustice. C'est ainsi que le nom du soldat Fulgence RAUDIN figure désormais à la suite de ceux de ses camarades de combat, morts pour la France pendant la première guerre mondiale.

Cette inscription sur le Monument aux Morts a été révélée avec solennité lors de la cérémonie d'hommage du 11 Novembre dernier, organisée conjointement par la Mairie et l'Association des Anciens Combattants de Saint-Michel-des-Loups.

Martine ROPITEAU, Maire déléguée de Saint-Michel-des-Loups

Jullouville

État-Civil

Naissances

Victoire MANNEVY

18 septembre 2017

Mariages

Jorge RODRIGUES FERNANDES et Mathilde BAILLEUL 29/07 Jean-François USUNIER et Fabienne PIRAUD 29/07 Anatole VINCENT et Margaud BARBA 26/08 Julien CAUFRIEZ et Marine BOURASSIN 15/09

Décès

Jeanne DANJOU, 70 ans 19 mai 2017 Jean-Claude MORIN, 84 ans 25 mai 2017 28 mai 2017 Augustine DODEMAN, 90 ans Jean MORTEL, 88 ans 14 juin 2017 Bernard LECOURT, 87 ans 27 juin 2017 11 juillet 2017 Victoria HUSTEY, 86 ans Denise NOBLET, 82 ans 15 juillet 2017 Michel FERET, 61 ans 19 juillet 2017 Gérard BEAUFILS, 80 ans 19 juillet 2017 Liliane DECOTTE, 66 ans 2 août 2017 Jean MÉRIOT, 94 ans 7 août 2017 Pierre SURMELY, 83 ans 17 août 2017 Léa JUBAN, 79 ans 20 août 2017 Denise CHESNEL, 93 ans 6 septembre 2017 Michel TOURTELIER, 80 ans 7 septembre 2017 Germaine BASSARD, 90 ans 10 septembre 2017 Albert DESVAGES, 73 ans 21 octobre 2017 Angeline FAGOTTI, 99 ans 7 novembre 2017 Geneviève LELARGE, 92 ans 11 novembre 2017

Saint-Michel-des-Loups

Naissances

Eva DOGUET 23 août 2017 Alban ÉMILE 5 novembre 2017

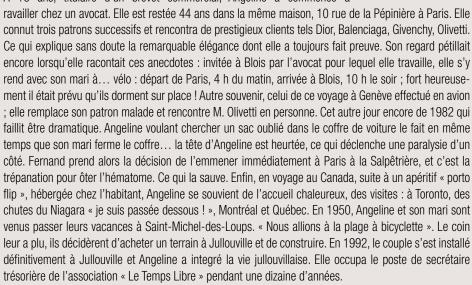
Mariage

Didier RAUDIN et Frédérique VENISSE 29 août 2017

Angeline Fagotti aurait *Nécrologie* fêté ses 100 bougies en décembre !

Nous avons eu la grande joie d'échanger avec cette femme étonnante et pleine de vitalité avant qu'elle ne s'éteigne le 7 novembre dernier. Un entretien au cours duquel de nombreux fous rires ont été partagés.

Angeline est née le 1^{er} décembre 1917 à Turin. Son père qui avait quitté l'Italie pour trouver du travail en Alsace y fait venir sa famille ; Angeline a alors 5 ans. A 18 ans, titulaire d'un brevet commercial, Angeline a commencé à



Deux filles, 4 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Un large sourire toujours, pour relater les propos de sa dernière arrière-petite-fille, Jade, 8 ans, devant ses regrets de ne pouvoir tout faire comme avant : « Mamie, il faut que tu acceptes parce que c'est la vie ».

Anne Margollé, Adjointe en charge de la vie sociale et des affaires scolaires.

Flash info

L'année 2017 était une année élective d'importance et de renouvellement





Les nouveaux sénateurs de la Manche

Philippe BAS

Philippe Bas a 59 ans. Il est marié et a quatre enfants et trois petits-enfants. Elu local à Saint-Pois (conseiller général) en 2008, il est élu conseiller départemental en 2015, en tandem avec Martine Lemoine et a été jusqu'à ces deniers mois président du Conseil départemental de la Manche, succédant à Jean-François Legrand. Secrétaire général de l'Élysée sous Jacques Chirac et ministre dans le gouvernement Villepin de 2005 à 2007 il est sénateur de la Manche





Bertrand SORRE

Bertrand Sorre, est né à Cherbourg il y a 52 ans, père et grand-père, a grandi à Granville et est Saint-Pairais de cœur. Représentant la République en Marche il est élu député de notre circonscription depuis le 18 juin dernier défendant les valeurs de « la transparence, l'assiduité et de la proximité ».

Professeur des écoles depuis 1990, il s'est beaucoup investi dans le milieu associatif scolaire et sportif. Élu conseiller municipal à Saint-Pairsur-Mer en 2008 puis adjoint, il est devenu maire de cette commune de 2014 à 2017. Il a également été Président de l'Office du Tourisme de Saint-Pair-sur-Mer puis Vice-Président de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer et du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel. Il a aussi présidé l'Association Tourisme au Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel de 2011 à 2016.

Sandrine POULET, collaboratrice parlementaire 62 rue Ampère - 50380 Saint-Pair-sur-Mer Tél 06 85 39 10 11

depuis septembre 2011. Il préside la commission des lois du Sénat depuis octobre 2014. Il vient d'être réélu en septembre dernier, sénateur (LR) de notre département. C'est Marc Lefèvre qui lui succède à la présidence de notre département.

Jérémy Maisonneuve Assistant parlementaire de Philippe Bas 01 42 34 30 65 - www.philippe-bas.fr

Jean Bizet, 70 ans, est Sénateur de la Manche depuis 1996, vient d'être réélu (LR) et Président de la Commission des Affaires européennes du Sénat depuis octobre 2014. Il est par ailleurs Viceprésident de la Mission commune d'information

sur le nouveau rôle et la nouvelle stratégie pour l'Union européenne dans la gouvernance de l'internet. Docteur vétérinaire, Jean Bizet a auparavant été Maire de Le Teilleul, Président du Syndicat Mixte du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et Conseiller Général de la Manche.



Permanence 16 Bis, Rue du Jardin des Plantes BP 24050302 Avranches Cedex Tél: 02 33 59 44 54

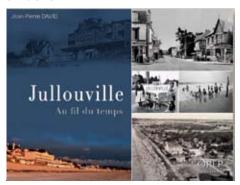
Jean BIZET

Flash info

Jean-Michel Houllegatte, est né en 1958 à Cherbourg. Depuis qu'il a été élu Sénateur (socialiste) de la Manche le 24 septembre 2017, Jean-Michel Houllegatte a quitté sa fonction de Maire délégué de Cherbourg-Octeville et d'adjoint au Maire de Cherbourg-en-Cotentin chargé de l'Économie, de l'enseignement supérieur, de l'aménagement numérique du territoire et de la contractualisation. Néanmoins, il conserve cependant son poste de Conseiller municipal et de Conseiller communautaire.

Un nouvel ouvrage sur notre commune

« Jullouville au fil du temps » édité aux éditions OREP et écrit par Jean-Pierre David est disponible en librairie.



Arrêt minute devant Les Mielles

Un aménagement sécurisant la descente des enfants devant l'école a été réalisé. De nouvelles places « arrêt minute » ont été créées devant la salle des Mielles en contrepartie.



UNSS

Notre plage est devenue le terrain de jeu attitré de l'UNSS (l'Union nationale du sport scolaire est la fédération française de sport scolaire du second degré) qui se retrouvent maintenant tous les ans à l'automne ou au printemps.



Le Pôle de l'eau

Le Pôle de l'eau situé à Saint-Pair-sur-Mer à proximité de l'antenne de la Chambre de commerce et d'industrie a été inauguré le 25 septembre 2017. Le SMAAG a assuré la maîtrise d'ouvrage de la construction du Pôle de l'Eau.

Ce bâtiment localisé dans la zone de la Petite Lande à Saint-Pair-sur-Mer permet

d'héberger les services des trois syndicats intervenant dans le domaine de l'eau : SMAAG (Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise), SMBCG (Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais et SMPGA (Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Granvillais et de l'Avranchin). Il est équipé d'un auditorium d'une capacité de 130 personnes dans lequel se tiendront dorénavant les comités des

syndicats cités précédemment et le Conseil de la communauté de communes Granville Terre et Mer. Le montant des travaux est d'un peu plus de 1,2 millions d'euros HT. L'État et la communauté de communes Granville Terre et Mer ont apporté leur soutien financier à la construction de ce pôle. Nos délégués dans ces syndicats d'importance pour notre quotidien sont : au SMPGA :

Jean-Pierre CHARNEAU, Anne MARGOLLÉ, Alain BRIÈRE, au SMBCG: Anne MARGOLLÉ et Florence GRANDET et au SMAAG: Jean-Pierre CHARNEAU, Jean-Pierre DAVID et Rémi HARIVEL.

Lors de l'inauguration, de gauche à droite :

G. DIEUDONNE (Président du Syndicat Mixte des Bassins versants Granvillais, Jean-Marie SEVIN, Président de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, Hervé DOUTEZ, Sous-Préfet d'Avranches, Sylvie GATE, Conseillère départementale, Bertrand SORRE, Député de la 2º circonscription de la Manche, Claire ROUSSEAU, Vice-Présidente du Conseil Régional de Normandie, Guy LECROISEY, Président du Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise, Jean-Marc JULIENNE, Vice-Président du Conseil Départemental de la Manche, Dominique TAILLE-BOIS, Président du SMPGA.



Site/Panneaux/ Page Facebook/Bulletin

Site, panneaux de centre-ville, panneaux aquilux, page facebook et ce bulletin sont à votre disposition pour diffuser vos informations.

Contact à l'adresse : comjullou@gmail.com.

Aquilux : comment ça marche ?

Ces panneaux au nombre de 10 sont disposés aux entrées de nos agglomérations pour informer sur les animations de la commune. Ils doivent éviter l'affichage « sauvage ». Les associations qui souhaitent bénéficier de ce dispositif doivent déposer en mairie quelques semaines avant leur manifestation leur demande d'affichage et leurs affiches au format 80/120.

Pelleteuses...

Le ballet des pelleteuses a créé la surprise début octobre sur le terrain de la Résidence des bords du Thar. Il s'agissait de fouilles archéologiques de l'INRAP. Heureusement pour la poursuite du lotissement elles se sont révélées infructueuses. La légendaire ville d'Ys est bien ailleurs.

Droits de chasse

Pour des raisons de sécurité, la chasse est dorénavant interdite sur une partie des parcelles des Costils de Jullouville-Bouillon. Voir les arrêtés en mairie.

NOUVEAU IMPORTANT !!!

Résidence des bords du Thar :
les primo accédants, c'est-à-dire
les jeunes familles qui souhaitent
accéder à la propriété,
sont attendus à Jullouville.
Des terrains leur sont réservés
À UN PRIX
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE!

Éclairage public

En raison de l'expérience positive de la réduction horaire de l'éclairage public, en période d'hiver, tous les lampadaires seront éteints à minuit et l'été à deux heures du matin.

SDFM

En réflexion avec le SDEM (Syndicat mixte de l'éclairage de la Manche) un projet de panneaux photo-voltaïques est à l'étude et devrait au printemps voir le jour sur la toiture de la Salle des Mielles.

Défibrillateur

Poursuivant l'équipement de la commune en défibrillateurs, le prochain équipera la place de Saint-Michel-des-Loups à proximité de l'arrêt de bus.



Le corps de garde est situé au croisement du sentier de randonnée GR23 et du chemin du Corps de Garde, à proximité de la Table d'orientation. D'après Thierry Chardon, professeur d'histoire-géographie en section européenne au Lycée Victor Hugo de Caen, le Corps de Garde de Jullouville (dit de Bouillon dans les textes) fait partie du dispositif de défense des côtes mis en place par le pouvoir Louis-quatorzien dès la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Il s'agit ici d'un corps de garde dit « de découverte » ou « d'observation » destiné aux hommes du guet de mer pour le service d'hiver. Ce sont, par des signaux de fumées ou par un jeu de pavillons (un mât de pavillon est attesté pour ce corps de garde en avril 1756) que la présence d'un ennemi sur mer, simple corsaire ou escadre de la Royal Navy était signalée.

Sa construction pourrait remonter à 1682. A cette époque beaucoup de ces corps de garde sont en bois, ce qui constitue une dépense moins importante pour les paroisses alors chargées de leur construction et de leur entretien. L'édifice, ruiné par les intempéries est remplacé par une construction de pierres au début du XVIII° siècle. En 1762, ce poste est considéré par l'ingénieur des fortifications, le chevalier de Bonneval, comme inutile à cause de la difficulté d'y accéder et est abandonné.

Son isolement l'a protégé des déprédations et il est un des derniers vestiges des fortifications côtières de cette époque, encore nombreuses dans le département de la Manche.

Racheté par la commune au printemps dernier après de longues recherches généalogiques des héritiers, le corps de garde a été dégagé de la végétation à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine. La commune est dans l'attente de la constitution d'une association qui veillerait à la revalorisation de ce patrimoine historique.

Boites à livres

Grâce à un partenariat avec le « Lions club de France », des « Boites à livres » permettant aux habitants d'emprunter ou de mettre à la disposition de leurs concitoyens des ouvrages arrivent dans la commune. La première sera installée en centre bourg, sur le parkiing face à l'église de Saint-Michel-des-Loups.

ASA défense mer sud

(association syndicale autorisée) : une enquête publique a eu lieu du mardi 24 octobre 2017 au vendredi 24 novembre 2017 inclus, en mairies de Jullouville et de Carolles pour la Création de l'A.S.A. « Face à la mer-Carolles-Plage-Jullouville sud »



Nathalie Boré est la nouvelle décoratrice du Marché de Noël. Saint-Pairaise elle fait de la décoration d'entreprise et d'évènementiel pour les particuliers. Elle fait également du « home staging » c'est-à-dire de la mise en valeur de biens immobiliers avant ventes. Elle aime les « on y avait pas pensé » de ses clients lorsqu'ils se reconnaissent dans une harmonie visuelle spécifiquement créée pour eux. Le Marché de Noël est un défi onirique très particulier qui l'accapare depuis plusieurs semaines déjà. Parallèlement elle travaille aussi à la scénographie des « Pépites culinaires de la Manche » qui se sont déroulées en même temps à Granville.

www.etsionrefaisaitladeco.com

La brasserie artisanale « L'Écume des Falaises » s'est installée à Jullouville en avril dernier au cœur de la station balnéaire. Elle est tenue par Adèle et Martial, deux brasseurs passionnés. L'écume fait référence à l'écume de mer, ces beaux moutons blancs qui affleurent à la surface de la mer dès qu'elle est un peu agitée et se répandent sur la plage de Jullou avec le vent. Pour les falaises, c'est en l'honneur de celles de Champeaux, bourgade normande avec vue imprenable sur le Mont St-Michel où la brasserie a vu le jour en 2014. Aujourd'hui, installée dans un ancien garage automobile où règne une atmosphère extraordinaire, cette brasserie a réussi en quelques mois à devenir the place to be (er) à Jullouville. Rencontre avec Martial et Adèle!

L'Écume des Falaises the place to be (er)!

Quelles sont vos jours et horaires de visites et où pouvons-nous trouver vos bières en dehors de la Brasserie ?

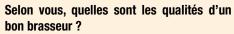
La brasserie est ouverte le jeudi de 16 h 30 à 19 h 30, le vendredi de 11 h à 13 h et le samedi de 11 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Nous sommes présents sur le marché de Granville dans le marché couvert au 2e étage ainsi que dans 30 points de vente de la Destination Granville Terre et Mer dont des épiceries fines, restaurants, bars...

PRATIQUE:

La Brasserie l'Ecume des Falaises est située au cœur de la station balnéaire de Jullouville, au 16 av. Général Eisenhower et présente sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

Présentez-nous votre gamme de bières :

La gamme actuelle se compose de la Blonde avec une légère amertume, la Triple avec une amertume légèrement plus soutenue, l'IPA, cuivrée et houblonnée. Quatre brassins complètent cette gamme en fonction des saisons : la Printemps, l'Eté, une bière blanche et légère, la Spéciale aux trois levures , la Noël, une brune intense aux épices et écorces d'orange avec une jolie amertume, la bière du moment. Nous proposons aussi des fûts de 19 litres (pour les associations, les particuliers, les évènements). Le dernier sorti est le growler, appelé encore le cruchon, une inspiration canadienne en édition limitée et rempli de 2 litres de bière de Noël.



Etre passionné, régulier, pointu sur l'hygiène, rigoureux et faire preuve de créativité.

La recette dont vous êtes le(la) plus fier(e) ?

Adèle: la bière de Noël car ce fut la première bière sortie et lorsque ma famille l'a goûtée, c'est à ca memort qu'ils ent est en mei et en men

à ce moment qu'ils ont cru en moi et en mon projet.

Martial: l'IPA (Indian Pale Ale) pour sa subtilité d'amertume, sa longueur en bouche. C'est une

Et votre bière préférée ?

bière coloniale!

Adèle: la triple car elle me rappelle la Belgique où j'ai vécu 4 ans.

Martial: l'IPA (Indian Pale Ale) encore et toujours, une bière d'origine anglaise du 19e siècle.



SAG

Le SAG, Service d'Action Gérontologique du pays Granvillais se fait porteur d'un projet de réseau de visiteurs à domicile. Afin de lutter contre la solitude et l'isolement des personnes de plus de 55 ans. Si vous avez un peu de temps de libre à consacrer à ce projet, vous pouvez contacter l'élu du SAG de Jullouville :

Mme Margollé. 02 33 91 10 20 ou

M. Lamoureux au pôle senior 02 33 61 86 87.

Voile

Deux équipages, celui d'Augustin MASUREL et William LESGUILLIER du CVJ, Vincent Levionnois d'Avis de Grand Frais avec pour équipier Olivier Thélot ont porté loin et haut nos couleurs au milieu des 52 inscrits de toutes nationalités à Saint-Barthélemy pour la St Barth Catacup (F 18). C'est l'occasion de se confronter une nouvelle fois à de grands noms de la voile comme Franck CAMMAS ou Arnaud JARLEGAN.



Ils ont fait respectivement 30e et 38e sur 47. Le maintien de l'épreuve malgré le cyclone qui a frappé l'ile est aussi une action de soutien aux sinistrés de Saint-Barthélemy et de sa voisine Saint Martin.

Principales décisions du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2017

1) Recomposition du Conseil Communautaire

Suite au décès du Maire de Bréville, et à l'élection partielle qui s'impose dans cette commune, l'accord local de répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer ne peut être maintenu en l'état. Le conseil municipal, s'appuyant sur la loi du 9 mars 2015, propose de mettre en place un nouvel accord local dans le cadre de ces dispositions, plus favorables à la représentativité des communes de 1.000 à 5.000 habitants. Cette proposition est votée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

1) Désignation des délégués, électeurs pour les sénatoriales du 24 septembre 2017

Désignation des huit délégués et six suppléants par un scrutin de liste, majoritaire et respectant la parité homme/femme. La liste suivante est proposée :

- Délégués : Alain BRIERE, Florence GRANDET, Christian CHARLOT, Anne MARGOLLE, Jean-Pierre DAVID, Martine ROPITEAU, Pierre CHERON, Chantal HOLANDE.
- Suppléants : Jean-Pierre CHARNEAU, Géraldine CHRETIENNE, Jean-Luc DRIEU, Caroline TABUR, Daniel LESGUILLIER, Odile GALIAZZO. Après un vote à bulletin secret, cette liste obtient 19 suffrages et elle est élue à l'unanimité.

2) Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Enumération des étapes qui doivent impérativement accompagner la démarche administrative :

- après le dépôt du projet : trois mois de délai pour consultation des Personnes Publiques Associées ;
- enquête publique d'un mois (comprenant obligatoirement une période de vacances scolaires) ;
- un mois pour le rapport du Commissaire Enquêteur ;
- réponses et modifications éventuelles sur les questions soulevées ;
- approbation en conseil municipal;
- approbation par le Préfet.

Le Maire conclut qu'au vu de ces impératifs, le P.L.U. ne pourra être validé, au mieux, gu'au début de l'année 2018.

3) Lotissement « Résidence Les Rives du Thar » : parcelles réservées aux primo accédants.

Sur les vingt cinq parcelles du lotissement, quatre sont réservées aux primo accédants. L'attribution de ces parcelles suit des règles basées sur des critères qui ont été présentés antérieurement. Après débat, quelques modifications sont apportées, et le document est adopté à l'unanimité.

4) Acquisition de terrains à Bouillon

M. le Maire informe qu'il a été saisi d'une proposition d'achat de parcelles bâties dans le bourg de Bouillon. La succession, propriétaire de ces biens en propose 98.000 €. Après débat, le conseil municipal refuse cette proposition, jugeant le montant trop élevé : vote à l'unanimité.

5) Cercle de voile de Juliouville

La convention de mise à disposition d'équipements au C.V.J. des bâtiments et parkings avenue de la Tanguière arrivant à expiration, il est

proposé de la renouveler pour un an seulement afin d'attendre l'étude sur les projets nautiques de GTM. Vote à l'unanimité.

6) Fibre optique

Dans le calendrier initial de Manche Numérique, le raccordement à la fibre optique devait se réaliser à Jullouville en 2018/19. Le raccordement à « l'autoroute numérique » devrait cependant commencer à l'automne 2017 par la mise en place de deux locaux techniques qui serviront de point d'étoilement pour les futurs réseaux de Jullouville. L'un est prévu Chemin de Blot, à hauteur du centre technique municipal, l'autre près du rond-point de la Liberté. M. le Maire propose au conseil municipal de valider les deux conventions relatives à l'implantation de ces « abris numériques ». Vote à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2017

Il a été entièrement consacré à la Résidence « Les Rives du Thar », à savoir - Approbation du règlement du lotissement et de la notice descriptive : adopté par 17 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

- Désignation d'un architecte-conseil : vote à l'unanimité.
- Définition du prix de vente des 24 parcelles : vote à l'unanimité.
- Choix des mandataires : adopté par 14 voix pour, et 5 contre.
- Lancement de la commercialisation des lots : voté à l'unanimité.
- Critères d'attribution des quatre lots réservés aux primo accédants : vote à l'unanimité.
- Modalités de cession des lots : vote à l'unanimité.
- Pouvoirs au Maire : vote à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2017

1) Désignation des conseillers communautaires

Suite au vote du Conseil Municipal de juin dernier, (voir plus haut le compterendu du Conseil Municipal du 19 juin dernier) la répartition du Conseil Communautaire a changé et la commune de Jullouville ne comptera plus que deux représentants au lieu de trois précédemment.

Deux listes sont en présence pour ce scrutin à la proportionnelle à la plus forte moyenne : l'une avec Alain Brière et Florence Grandet, l'autre avec Pierre Chéron. La liste d'Alain Brière et Florence Grandet obtient 11 voix et celle de Pierre Chéron obtient 7 voix. Le premier siège est donc pour Alain Brière, et le second pour Pierre Chéron. Florence Grandet n'obtient pas de siège.

2) Résidence « Les Rives du Thar »

Des fouilles devant être réalisées par l'INRAP pour le diagnostic d'archéologie préventive en octobre 2017, il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à signer cette convention. Adopté à l'unanimité.

3) Droits de chasse

Il est proposé d'interdire la chasse sur les Costils à Jullouville/Bouillon, sur des parcelles bien déterminées. Adopté à l'unanimité.

4) Route du Rainfray – Acquisition de terrain pour travaux d'élargissement

Il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à engager les démarches administratives et notariales nécessaires. Adopté à l'unanimité.

Urbanisme

PLU

Le 19 juin 2015, le Conseil municipal a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Après deux années de travail, le projet de PLU a finalement été arrêté le 30 juin 2017 et le dossier transmis aux P.P.A. (personnes publiques associées) pour avis.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 23 octobre au samedi 25 novembre 2017 en mairie, permettant à nos concitoyens de s'exprimer et le rapport du commissaire enquêteur a été remis au conseil municipal pour délibérer en vue de l'approbation de ce Plan Local d'Urbanisme.

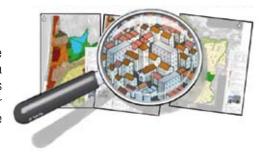
Nota :Vous avez accès au suivi du dossier sur le site internet de jullouville.com

PLU

Le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Granville Terre et Mer prendra la compétence de « l'élaboration de documents d'urbanisme ». Cette décision vise à développer le territoire communautaire de manière équilibrée, durable et solidaire.

Qu'est-ce qu'un « PLUI » ?

C'est un document d'urbanisme à l'échelle d'une communauté de communes, une étude du fonctionnement et des enjeux du territoire et un projet de développement commun et durable. Un PLU intercommunal doit être la traduction spatiale du projet de territoire communautaire et la volonté d'aménager et de développer un territoire singulier partagé entre 32 communes. Toutes les mesures de révision ou de modification du PLU seront maintenant suivies par G.T.M au service instructeur installé à Bréhal. Début 2018, démarreront des études en lien avec un bureau spécialisé et à l'horizon 2024 un PLUi (PLU intercommunal) définitif pourra être adopté.



Projets de lotissements communaux

A Jullouville après une séquence de fouilles archéologiques en octobre, déclarée heureusement pour nous infructueuses, les travaux de viabilisation au lotissement « Les Rives du Thar » ont été commandés. En quelques semaines de commercialisation, 85% ont été réservés. Le lotissement est promis à un bel avenir.

Nous allons donc pouvoir nous consacrer au lotissement des « Hauts de Bouillon » dont le dossier est en cours d'instruction.

Jean-Pierre David, Adjoint aux travaux, à l'urbanisme et au développement durable

AVAP

Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Depuis le début de l'année 2017, les équipes municipales des quatre communes du Pays de l'Estran (Carolles, Jullouville, Saint-Pair-sur-Mer, Granville), ont engagé la création d'une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).

Pourquoi mener cette étude à l'échelle de quatre communes ?

Bordé par les deux éperons rocheux de Carolles et de la Pointe du Roc de Granville, le territoire est résolument tourné vers la mer ; il y a puisé sa dynamique, sa raison d'exister tout au long des siècles passés. Le périmètre des communes de Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville et Carolles, représente un territoire cohérent dont la richesse patrimoniale est à la fois diversifiée, et issue d'une histoire commune, il se compose d'une grande diversité de sites urbains, ruraux ou paysagers et possède plusieurs atouts majeurs :

- des paysages emblématiques remarquables du littoral tels que ceux du Thar à Jullouville,
- de nombreux exemples d'architecture balnéaire du début du XXe siècle,
- des villages et hameaux anciens bien conservés comme celui de Bouillon,
- des exemples d'architecture d'une grande qualité.

Qu'est-ce qu'une AVAP ?

C'est un outil prenant en compte des intérêts historiques, paysagers, architecturaux, urbains et environnementaux d'un territoire.



Ce diagnostic répond aux orientations du projet d'aménagement et de développement durables des Plans Locaux d'Urbanisme des communes concernées. Une fois votée, l'AVAP devient une servitude d'utilité publique annexée au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'AVAP est constituée de :

- -un rapport de présentation présentant le diagnostic et les objectifs.
- -un document graphique faisant apparaître le périmètre de l'AVAP, et les éléments et secteurs faisant l'objet de protection particulière,
- et un règlement comprenant des prescriptions paysagères, urbaines et architecturales.

Où en est-on de la démarche ?

L'année 2017 a été consacrée au diagnostic et à la définition des premières orientations. Début 2018, une réunion publique sera organisée afin de présenter les premiers éléments aux habitants préalablement à l'écriture du règlement. Il est prévu que l'AVAP entre en vigueur au deuxième trimestre de l'année 2019. ».

Marine Guéguen, Chargée de mission AVAP, Service de l'urbanisme, Mairie de Granville.

Travaux

Micro signalisation

La campagne de renouvellement de la micro signalisation a permis de mettre en valeur les hébergeurs jullouvillais et les services. Une nouvelle tranche est prévue pour la saison prochaine.







Radar pédagogique

Sécurisation de l'entrée dans la commune par Edenville par l'installation d'un radar pédagogique.



Arrêt de bus

Arrêt de bus devant l'école Éric Tabarly et réaménagement de la liaison de l'école à la salle des Mielles.



Éclairage public

Modernisation de l'éclairage public. Les lampadaires ont reçu des lampes à LED avenue des Pâquerettes, avenue du Thar et Chemin des Terres.



Viaduc de la Vallée des peintres

Rénovation du viaduc de la Vallée des peintres. Travaux réalisés en partenariat avec la commune de Carolles par l'entreprise Altitude 44.

Nouveau mobilier

Remplacement des chaises de la salle des Mielles.
Pas un luxe après toutes ces années :
une nécessité!
Cinquante tables, plus pratiques et plus légères viendront compléter ce rajeunissement du mobilier.





Effacement des réseaux

L'Effacement des réseaux se poursuit : Chemin des Monts, Route de Carolles, Place du Casino, Avenue du Mont St-Michel.









Jacqueline BASSARD

Vous avez été adjoint au maire de Jullouville pendant 25 ans (1989 à 2014). Comment êtes-vous arrivée au conseil municipal ?

J'ai quitté mon emploi de chef de service à l'URSSAF de Paris en 1987 pour rejoindre mon mari en retraite qui souhaitait s'installer définitivement à Saint-Michel-des-Loups.

Claude Lehodey, Maire délégué, m'a sollicitée pour faire partie de la liste qu'il avait l'intention de présenter avec Henri Alliot et Gilbert Guillemette. Élue, j'ai été choisie pour être Adjoint en charge des « affaires scolaires », puis plus tard, se sont ajoutées les « affaires sociales ». J'ai aussi oeuvré à la création du bulletin municipal et en ait été la « rédactrice en chef » de 1990 à 2014. J'ai accompagné trois maires, Messieurs Julien Rioult, Pierrick Leport et Louis Forget, jusqu'à ce que ce dernier et moi-même ne nous représentions pas aux élections de 2014.

Etes-vous originaire de la commune ?

Non, je suis née à Montgeron dans l'Essonne mais mon mari était natif de Dragey-Ronthon.



Nous avons déroulé nos carrières professionnelles respectives en région parisienne : U.R.S.S.A.F. de Paris et R.A.T.P. Mes beauxparents avaient acheté une longère aux Perrières à Saint-Michel-des-Loups et nous les y rejoignions régulièrement pendant nos congés depuis 1957. Mais ce qui est plus curieux, c'est que, enfant puis jeune fille, je venais déjà en vacances à Saint-Jean-le-Thomas que mes parents avaient, quant à eux, choisi pour leur voyage de noces en 1937!

L'investissement au service de la vie communale : un hasard ou une vocation ?

Jeunette déjà j'étais curieuse de la vie sociale et j'aimais « aider ». Ayant eu une vie de cadre en région parisienne tout en élevant mes enfants, je n'ai pas eu la possibilité matérielle de m'investir autant que je l'aurai voulu. L'arrivée à Saint-Michel-des-Loups a été l'occasion d'un « grand rattrapage ».

Après quelques mois de « vraies » vacances, j'étais heureuse de me rendre utile à nouveau et je suis entrée au Comité des Fêtes puis peu de temps après j'ai été sollicitée pour me présenter sur une liste électorale.

Soutenue dans cette vie particulière par votre conjoint ?

Absolument.Toujours. D'ailleurs, il a été luimême Président du Comité des Fêtes.

Jacqueline Bassard a reçu le 5 juillet 2010 la Médaille d'Honneur d'Argent pour son investissement au sein de notre commune.

Et depuis 2014, elle n'a pas tout à fait « décroché » puisqu'elle apporte toujours son amicale collaboration en étant l'indispensable correctrice de ce bulletin.

ILLALI

SMPGA

Le SMPGA (Syndicat Mixte d'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin) est une structure qui a été créée en 2014 par les élus locaux pour rénover les infrastructures de production d'eau potable du Pays Granvillais et de l'Avranchin.

Actuellement le secteur est principalement alimenté par trois usines vieillissantes dont la plus ancienne est celle d'Avranches construite en 1905. De plus, la forte pression touristique sur le Pays Granvillais en période estivale est problématique lors de périodes sèches depuis près de

A ce jour, le projet consiste à remplacer les usines actuelles par deux nouvelles unités plus importantes reliées par une interconnexion permettant le secours mutuel de celles-ci, avec un haut niveau de technicité (affinage par ultrafiltration) pour un coût prévisionnel de production limité. Ainsi dès le début de 2018 (date prévue de mise en service), l'ensemble du territoire pourra bénéficier de ces ouvrages au même tarif « production ».

Ce projet a également pris en compte la protection de la ressource pour en préserver la qualité car il vaut mieux travailler en préventif plutôt qu'en curatif. C'est ainsi que nos prises d'eau en rivière sont conçues pour les poissons et le maintien du débit écologique, les démarches de périmètre de protection étant relancées sur tous nos points de prélèvement ; leur application fera l'objet d'un contrôle régulier et rigoureux. Actuellement les deux usines sont en phase de finition ; les essais commenceront début janvier 2018.

Pour une eau de qualité au juste prix





Usine de Saint-Pair-sur-Mer



L'usine de Saint-Pair-sur-Mer remplacera celle du Thar, sa prise d'eau est sur « Le Thar ». Quant à l'usine d'Avranches construite à côté de l'ancienne usine, sa prise d'eau est sur « La Braize ». Suite à la loi « NOTRe » le Syndicat a pris en charge la distribution afin de proposer un service complet et cohérent aux usagers tout en garantissant un prix juste.

Jean-Pierre Charneau, vice-Président du SMPGA

Pour en savoir davantage : http://www.smpga.fr



Usine d'Avranches

Vie Sociale

Mercredi 4 octobre, repas des aînés, moment festif pour 233 personnes de Jullouville et de Saint-Michel-des-Loups. Entourés par Alain Brière et Anne Margollé, les doyens et les doyennes ont été fêtés : Madame Angeline Fagotti de Jullouville et Madame Régine Trubert de Saint-Michel-des-Loups pour les dames ; Monsieur Lucien Drieu de Jullouville et Monsieur Jean Marie de Saint-Michel-des-Loups pour les messieurs. Pour l'occasion, chacun s'est vu remettre un cadeau... et une fleur en prime à chacune.

Madame Fagotti aurait dû souffler ses 100 bougies en décembre ! Nous lui avons demandé un autographe, elle s'est gentiment prêtée à l'exercice sur nos menus. Les commentaires disent : cette année a été un bon cru. Nous avons donc progressé! Avec le cuisinier des Jardins d'Henriette, nous avons concocté le menu et nous lui avons confié le soin de régaler les papilles des seniors dans un repas alliant terre et mer. Pour

Entourés par Alain Brière et Anne Margollé : Angeline Fagotti Régine Trubert

Lucien Drieu et Jean Marie.

satisfaire la curiosité et combler l'absence de

légende des photographies illustrant les menus... vous aviez : le Tour de France à la Voile, une vue à travers la fenêtre de la cabane Vauban de Jullouville, les chemins de Saint-Michel-des-Loups et la sculpture de Xavier Gonzalez qu'il est toujours possible de contempler à proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bouillon, Jean Dauvin et Théthé ont assuré l'animation musicale. Solos ou chœur, les convives ont chanté. Très bonnes prestations!

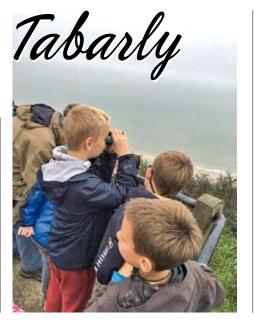
Le conseil municipal s'est même essayé sur « Elle descend de la montagne », le lendemain... il pleuvait! L'après-midi s'est achevé en dansant.



École Éric Tabarly

On les a vus passer!

En octobre, les élèves de l'élémentaire Ecole Eric Tabarly se sont rendus à la Croix Paqueray pour observer les déplacements migratoires. Cette sortie fait suite au travail engagé l'an dernier dans le cadre du projet « Oiseaux ». Celui-ci leur a permis de découvrir les différentes espèces vivant dans notre région, la reproduction, la nidation, la réserve de graisse et maintenant la migration. Les enfants ont appris à évaluer par comptage le nombre d'oiseaux dans les groupes, les raisons et l'organisation des déplacements.



À noter

Rester un consommateur averti ! Nous sommes tous concernés. Un document est à votre disposition en mairie : « Dites STOP aux abus, aux arnagues ».

Pratiquer l'anglais!

Vous souhaitez reprendre, apprendre la langue de Shakespeare, vous êtes anglophone installé dans la commune ? Participez au «Tea time in english », du lundi matin (10 h 30 à 11 h 30 à salle nord de la Tanquière) ; pensez à apporter votre mug!



L'école à l'heure du numérique. Photo Les quatre vidéoprojecteurs interactifs (VPI) sont enfin installés!

Une première!

Pour marquer leur dernière année à l'école élémentaire, les élèves de CM2 ont planté un arbre : un pin, promotion 2017. Témoin de leur passage à l'école Éric Tabarly, ils pourront le voir pousser au fil des ans et peut être que.... dans quelques années viendront-ils avec leurs enfants ou leurs petits-enfants admirer leur « pin » ? Dorénavant, chaque année « la promotion CM2 » plantera son pin et participera au reboisement de Jullouville!

6^e classe maintenue?

La réunion, en juin à l'Inspection Académique, des représentants des parents et des élus laissait peu d'espoir sur la 6ème classe; néanmoins un comptage était prévu à la rentrée. Nous étions désappointés mais cela n'a pas empêché la poursuite de la mobilisation des parents et de la nôtre. Le 4 septembre, tous les enfants étaient présents pour le comptage; merci à tous les parents pour leur implication. Grâce à tous, l'ouverture de la 6ème classe s'est faite le 7 septembre. Cependant, cette ouverture est à titre temporaire pour l'année scolaire en cours, c'est-à-dire 2017-2018. Les chiffres des naissances 2015 et 2016 de

Les chiffres des naissances 2015 et 2016 de Juliouville intégrant Saint-Michel-des-Loups ont été transmis à l'Inspection Académique dès octobre 2017, pour préparer la rentrée de septembre 2018. Notre vigilance ne doit pas faillir!

Anne Margollé, adjointe en charge de la vie sociale et des affaires scolaires.





Arrivée avec vos enfants de Santa Barbara en 2016, était-ce facile d'habiter la France et la province après un si grand pays?

Je redécouvre qu'ici, tout est accessible en un moindre de temps - quelle commodité! Les distances se mesurent en kilomètres et non pas en temps de circulation. Les journées me paraissent plus longues et me permettent de redécouvrir la gastronomie, l'art de la discussion française, le plaisir de m'assoir avec un bon livre ou de simplement regarder la télévision.

Aujourd'hui je me demande comment j'ai pu vivre aux USA, « cet épuisant marathon sans destination finale » et renoncer à ce paisible mode de vie provinciale.

Pourtant, avec une énergie colossale, j'avais adopté ce mode de vie. Je m'investissais totalement dans mon travail et dans la vie de ma cité J'adhérais à ce système « travailleur » où la perfection est toujours l'objectif et où la population s'investit beaucoup dans le bénévolat. Tantôt, j'arbitrais un match de foot, j'organisais et menais des ventes pour les scouts, ou je

restructurais la collecte de fonds pour les écoles. J'ai vécu et aimé ce mode de vie. Aujourd'hui, je savoure ma nouvelle vie, à Jullouville.

Pourauoi Jullouville?

Je suis Française et après une absence de 3 décennies, je redécouvre mes racines, mon pays d'origine et son admirable savoir-vivre. Depuis juillet 2016, date de notre arrivée à Jullouville, nous réaménageons ce qui était autrefois notre « maison de vacances » en résidence principale. Ma famille demeure à une heure de distance et Paris est facilement accessible par train. Le positionnement de Jullouville est pour moi idéal.

Qu'avez vous le plus apprécié à Jullouville ?

La très belle promenade éclairée de la plage que j'emprunte quotidiennement pour aller faire mes courses est agréable tout au long de l'année. Chaque fois, je suis sidérée par la sérénité de cette plage. Ce bien-être me ressource d'un flux de vitalité.

Françoise Crannel n'a pas perdu toutes « ses bonnes habitudes » américaines puisqu'elle anime les cours d'anglais de l'École Éric Tabarly et la « Tea party in english » du lundi matin à la salle de la Tanquière.

Un grand coup de vent de renouveau a soufflé cette année sur notre service communication. Il a porté notre panneau du centre-ville jusqu'au bourg de Saint-Michel-des-Loups d'où il pourra annoncer l'évènementiel michelais. Devant l'OTI défile maintenant en boucle un ensemble d'informations pratiques depuis un panneau lumineux qui a d'ailleurs pour effet secondaire de faire ralentir la circulation! Après la longue gestation du site de Granville Terre et Mer, c'est au tour du site de Jullouville d'être opérationnel. C'est l'occasion d'un rafraîchissement des visuels (que nous permet enfin, après deux ans d'intense travail sur la photothèque) et d'une actualisation des informations diffusées.

Nourrir ce nouveau support est un travail quotidien d'autant plus que parallèlement notre page Facebook a conquis plusieurs centaines d'amis et affiche certaines semaines plus de 15 000 yues!



Commission tourisme et communication



Nous avons dû scinder la communication confiée à Christian Lemasson et créer un nouveau poste recentré sur l'animation. Noémie Morin prend son poste début décembre et vous sera présentée lors des vœux. Construire ensemble l'agenda de la saison 2018 sera une bonne piste d'envol pour cette Manchoise qui connaît déjà notre territoire pour avoir travaillé pour des communes voisines. Lors du bilan de saison réalisé avec Marie Le

Calonec, directrice de l'Office du Tourisme Intercommunal, et du retour de l'étude réalisée par Atout France sur notre station touristique, un certain nombre de conseils portaient justement sur la nécessaire professionnalisation de nos animations, la qualité de l'information et du portage de notre « image ».

Nous y contribuerons avec la nouvelle table d'orientation et d'information posée pour Noël devant la Résidence du Casino. Un ensemble de panneaux sur les sites remarquables et patrimoniaux de la commune est en cours de préparation et nous espérons qu'à terme des promenades thématiques pourront se construire pour faire visiter ludiquement notre station.

Florence Grandet, adjointe en charge du tourisme et de la communication



La page de l'opposition

GTM : Changement au Conseil Communautaire

Suite au décès du maire de Bréville-sur-Mer, le préfet a décidé de revenir à la règle nationale de représentation démocratique des intercommunalités. Malgré un vote défavorable de notre conseil municipal, il a maintenu sa décision de revenir à 60 au lieu de 69 conseillers. Une nouvelle élection a donc eu lieu à Jullouville avec un scrutin de listes à un tour à la proportionnelle à la plus forte moyenne pour deux conseillers au lieu de trois. MM. Alain Brière et Pierre Chéron ont été élus. Jullouville a perdu la vice-présidence de Florence Grandet (nautisme); nous le regrettons. Lors de nouvelle élection de trois viceprésidents au Conseil Communautaire, notre maire s'est présenté deux fois sans succès, suite à sans doute quelques « arrangements entre amis ». Nous déplorons que Jullouville soit ainsi écartée des décisions importantes dans le long terme du territoire et ne dirige plus aucune commission.

Cinéma l'Estival

Rappelons brièvement les faits : en 2013 un achat précipité sans projet et sans diagnostic technique (amiante, sol) pour 230 000 €, suivi de solutions utopiques (bénévoles) pendant la campagne électorale, puis des rêves (voir bulletin de juin) de deux salles de cinéma pour un coût important (1,5 M €) selon une étude de marché. Puis finalement, il s'avère que la surface est insuffisante même pour une seule salle de 250 places et 82 parkings... Fin du rêve cinématographique intégral...

Il est donc temps de décider. Nous disons que la bonne solution est de tenir compte des besoins plus larges des associations avec une salle d'environ 80 places en rez-de-chaussée pour les activités multiculturelles, équipée en vidéo et son, permettant projections, réunions, expositions etc... La commune vendrait le cinéma en l'état à un promoteur qui ferait son affaire en logements en échange du rez-de-chaussée pour la ville. Les finances ne seraient pas impactées et la réalisation serait plus rapide.

Les Jullouvillais en ont maintenant assez de voir ce bâtiment sans utilisation depuis plus de 30 ans.

Plan Local d'Urbanisme

Autre dossier très important de la mandature, le PLU : GTM l'a approuvé. L'enquête publique a eu lieu fin octobre et le conseil municipal se réunira pour examiner les demandes récoltées, le modifier et délibérer. Ensuite ce sera aux autorités (préfet, organismes, etc...) à le valider et décider de son application prévisible au premier semestre 2018. Trois ans auront été nécessaires et en attendant c'est le RNU (et non le POS) qui s'applique. Ce PLU a été très bien réalisé par l'ensemble du conseil municipal (certaines de nos propositions ayant été retenues) conseillé et aidé par le cabinet VEA.

Les terrains des Rives du Thar ont été réservés

Lotissements en cours

à 90% à fin octobre, dont un primo-accédant sur quatre réservés pour eux (selon notre demande lors de notre campagne) a été choisi. On note une forte demande de construction sur Jullouville-Centre avec cette opération. Les Hauts de Bouillon sont en début d'élaboration d'un permis d'aménager et il devrait aussi y avoir une bonne demande. Sur la partie Ouest du terrain des Grunes, avec accès impasse des Prés, un troisième lotissement est prévu avec un promoteur. Cependant une opération importante d'assainissement est préalablement indispensable et a été mise à l'étude pour évacuer les eaux pluviales recueillies de la falaise de Bouillon dans le Ruet vers le centre ville. Réalisation probable en 2018.

École et classe

Nous nous félicitons de la décision de l'Inspection Académique de conserver la classe, ceci grâce à l'action conjuguée des élus, des parents d'élèves et de la population.

Environnement: Thar et chenilles

Les rives du Thar sont toujours encombrées d'arbres et de végétation vers le pont Hogris et en amont du pont Bleu. Depuis plusieurs mois, nous avons sensibilisé le maire sur le danger d'inondations provoquées par ces négligences des propriétaires riverains qui sont responsables du lit de la rivière. Seront-ils un jour contraints par la mairie ?

A-t-on fait une action envers le Conservatoire du Littoral et le maire de Saint-Pair pour les rappeler à leurs obligations ?

Au 1er novembre, les chenilles processionnaires nous envahissent par les pins. Comment y remédier efficacement par une action municipale et personnelle des propriétaires ? Nous en avons parlé maintes fois en commissions, sans résultats concrets.

Pour les frelons asiatiques, nous en reparlerons dans le prochain bulletin en fonction du nombre réels de nids découverts par rapport à l'an dernier.

Aménagement centre-ville et pôle Santé

Bien que l'aménagement soit encore bien flou, l'idée de son coeur qui serait la place du Casino fait son chemin, mais elle n'a toujours pas été achetée ou expropriée. Notre proposition de campagne d'une halle couverte au marché semble être retenue par M. le maire, nous serions bien écoutés sur ce point qui peut faire l'unanimité.

Une maison médicale comprenant pharmacie et médecins est en étude avec l'investisseur et la ville doit proposer un terrain commercialement bien situé. Un projet indispensable, que nous soutenons, pour attirer de jeunes médecins dans l'avenir et conserver notre Pôle Santé. La demande des seniors est élevée, surtout les retraités ou futurs retraités qui envisagent de venir s'installer à Jullouville.

Fibre optique et incubateur

On l'annonce pour 2018-2019 pour tous. Après un retard certain dû à Manche Numérique piloté par le département, nous allons pouvoir faire réaliser un local dit « incubateur » à La Tanguière qui permettra un usage de l'informatique et des réseaux à des jeunes professionnels et en self-service à des estivants peu équipés chez eux. Ce projet est soutenu financièrement par GTM à hauteur de 20 000 € pour le développement du territoire.

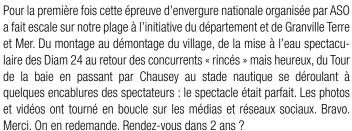
















Stand SNSM





Retour sur L'Événement

L'événement (Salle des Mielles) : Yvette David (association Vernissage), Alexandra Lepage (Présidente Art n'Baie) et l'association Jullou en fête ont compris que Jullouville ne vit pas QUE pendant la saison estivale et que la culture n'est pas réservée aux grandes métropoles, l'Evénement, exposition d'art moderne surprend, choque ou fascine les visiteurs pendant les vacances de la Toussaint.













La saison de nos associations

Club des Loisirs de Saint-Michel-des-Loups

Grâce au concours d'une trentaine de bénévoles. l'aide du Comité des Fêtes et le soutien efficace du personnel communal, la fête du 13 août dernier a été une vraie réussite. Nous tenons à remercier chacun pour tout le travail qui permet aussi aux 45 adhérents de reprendre leurs activités depuis « la rentrée ». Jeux de carte, rummikub, scrabble et petits travaux manuels et créatifs réunissent 20 à 30 personnes le mardi de 14h30 à 17h30 (les 1er et 3e mardi des mois de septembre, octobre, mai et juin ; tous les mardis de la Toussaint à Pâgues). Nous proposons également quelques sorties et visites, excursions : Écomusée de la Baie, brasserie « L'Écume des Falaises », Carah-meuh, journée vendanges à Chalonnes-sur-Loire, ainsi que des repas : à Champeaux pour Noël, Ô loup à Saint-Michel, buffet froid à la salle de Saint-Michel.



Nous avons le proiet d'une sortie cabaret à Saint-James ou Saint-Malo cette année.

Si le coeur vous en dit, nous vous accueillons avec plaisir et bonne humeur à la salle Polyvalente de Saint-Michel-des-Loups (ancien presbytère).

Contact: Aline de la Varde 02 33 51 34 33

Amplitude a eu 25 ans!

...Et se porte bien avec ses 170 adhérents. Le deuxième semestre se prête toujours plus aux activités extérieures.

Nous sommes donc allés rendre visite au Mont Saint-Michel par la grève, comme chaque début juillet. Notre chorale de chants marins a participé à l'animation du Tour de France à la Voile. Puis après les mois de juillet et août où des estivants ont profité avec nous des randonnées dans la campagne environnante, ce fut l'occasion de changer de mer en allant en Croatie.

Le traditionnel « 3 jours de randonnée » de début d'automne s'est déroulé dans les environs de Pont-Aven sous un ciel très breton et très

différent du ciel croate...



73, avenue de Kairon 50610 Jullouville - 02 33 61 23 88 - http://www.club.fft.fr/tc.jullouville

Succès de la journée « Portes Ouvertes »

La journée « Portes Ouvertes » du Tennis Club (TCJ), a attiré une cinquantaine de personnes venues découvrir les installations accessibles toute l'année (9 courts dont 5 en terre-battue, un mur, un club-house...). De nombreuses activités de découverte ont été proposées par Valentin Lucas, l'éducateur du club, et des bénévoles. Un moment de convivialité et d'échange.

Le périscolaire continue

L'initiation à la pratique du tennis dans le cadre de la réforme scolaire a lieu les mardis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30. Elle est assurée par notre éducateur. Étant donné le succès rencontré auprès des élèves, elle a été reconduite pour l'année scolaire 2017/2018.

Toute l'année, l'école de tennis

Les cours se déroulent les mardis et vendredis soir à la sortie de l'école. A noter que chaque enfant inscrit à l'école de tennis dispose d'un libre accès (gratuit) aux infrastructures du TCJ. Une trentaine d'enfants sont inscrits.

Des cours pour adultes

Les mardis et vendredis des séances sont organisées après 19h. Contactez Valentin Lucas au 06 86 85 80 77.

Les équipes, porte-drapeaux du club

10 équipes ont été engagées en championnat régional et départemental : 2 en hiver et 8 au printemps dont une équipe jeune. Près de 50 joueurs représentent le club dans toute la Manche et la Normandie. A noter : 3 titres de champion de la Manche en + 35 ans hommes cet hiver et + 55 ans dans la division la plus haute du

championnat de printemps ; l'équipe féminine finit 2e (1er ex aeguo pour quelques jeux). Les autres équipes se maintiennent dans leurs divisions respectives.

Des animations

Succès des 2 tournois organisés, notamment du tournoi principal (450 participants) avec la participation de 11 joueurs classés « négatifs » dont 7 dans le tableau masculin. Toutes les joueuses et joueurs ont pu profiter d'un accueil chaleureux et convivial tout au long de la compétition avec l'organisation des soirées à thèmes et des collations de l'équipe du bar.

Portez les couleurs de votre club

Les nouveaux T-shirts à l'effigie du club sont disponibles dans toutes les tailles (du S au XXL) au club-house au prix de : 15 €.

Le futur

L'ambition du club est d'être toujours plus ouvert aux Jullouvillais et vacanciers en mettant à leur disposition des structures qui permettent la pratique du tennis sur terre battue tout au long de l'année. Notre objectif est la construction de deux courts couverts en terre battue le plus rapidement possible.

Tennis club de Jullouville 73, avenue de Kairon - 50610 - Jullouville 02 33 61 91 16

http://www.club.fft.fr/tc.jullouville

https://www.facebook.com/TennisClubDeJullouville

Venez vous détendre dans le cadre sympathique et verdoyant du club. A bientôt.



Retour aux activités intérieures avec la préparation et la réalisation d'une soirée cabaret, qui a donné l'occasion d'une sympathique rencontre entre tous les artistes d'Amplitude et leur

public...

Et maintenant, le marché de Noël est en vue avant que nous nous apprêtions à souhaiter à tous une bonne année 2018.

P. Ropiteau, président d'Amplitude

16

CVJ, le bilan <mark>d'une</mark> saison active

Le dernier rendez-vous de saison du CVJ est le traditionnel rangement de parking de fin de saison dès que l'hiver pointe le bout de son nez. Nous tentons d'éviter de retrouver les catamarans au fond du parking poussés par les différents coups de vent ou tempêtes ce qui permet à la mairie de disposer du parking. L'assemblée générale le weekend du 4 -5 novembre a permis de faire le bilan de 2017et de fixer le calendrier des évènements à venir.

Nos deux permanents : Pierre-Yves et Colin et l'implication de nos membres a permis un bon déroulement de saison. Un grand merci à eux. Le renouvellement du parc de remorques amorcé au début de l'été a sécurisé et facilité la descente des bateaux derrière notre fidèle tracteur bleu et blanc. Le bilan des adhésions en ligne avec le paiement sécurisé est encourageant, il simplifie grandement les démarches et limite les risques d'oublis ou de perte.



Cela n'empêchera pas nos irréductibles membres de continuer à pratiquer les sports de glisse comme le paddle, planche à voile ou kite surf ou encore le longe-côte et à profiter des installations du club pendant l'hiver.

Depuis l'année dernière, la pratique du kite surf est désormais intégrée à la Fédération Française de Voile à laquelle le CVJ est affiliée, ce qui attirera sûrement quelques membres et licenciés de plus. Certains membres réfléchissent aussi à organiser la première régate de kite surf lors de la saison prochaine.

Mais cette saison aura surtout été marquée par le Tour de France à la Voile 2017 sur notre plan d'eau.

L'équipage local sur le bateau Columbus Café & Co, iDTGV, LSG et U Jullouville se classe finalement 26e au terme de ces 3 semaines de course grâce à un bon début de Tour de France à la Voile et un finish digne des plus grandes courses à rebondissement. Il se place juste derrière nos amis de Bréhal sur le bateau Techn'eau (25e) avec lesquels ils s'étaient entrainés toute l'avant saison. La fierté est aussi de terminer devant nos meilleurs « ennemis » de Saint-Malo (29e). L'équipage a pris la décision de ne pas repartir sur l'édition 2018 afin de laisser la place nous l'espérons, à un autre équipage de jeunes locaux pour représenter les couleurs de Granville Terre et Mer sur cette compétition de très haut niveau. Un grand bravo et merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce que cette aventure du Tour de France à la Voile puisse s'écrire à Jullouville cette année.

Augustin MASUREL, Secrétaire du CVJ Suivez notre actualité sur la page Facebook : www.facebook.com/CVJullouville

Chorale Tourne'sol

En ce mois de décembre, nous avons fêté Noël en chansons et chants de Noël lors du concert traditionnel en l'église de Jullouville le dimanche 17 décembre 2017 à 15 h suivi du pot de l'amitié (salle des Mielles). En fait, c'est tout le travail de l'année de notre chorale que nous offrons au public présent et qui l'apprécie. De plus, une prestation musicale est offerte par de jeunes élèves de l'école de musique de Granville.

La chorale se produit aussi en novembre et janvier dans les maisons de retraite à Jullouville,



Saint-Pair-sur-Mer et Cérences, pour le plus grand plaisir des résidents. Notre chorale Tourne'sol, à quatre pupitres, est composée de 42 choristes (31 femmes et 11 hommes). Elle travaille pendant 1 h 30 sous la direction du

chef de chœur Roselyne Bailly chaque lundi au premier trimestre et chaque lundi au premier trimestre et chaque jeudi à partir de septembre. Le climat de travail y est très agréable et permet de progresser dans l'harmonisation délicate des quatre voix. Si cela vous dit, venez nous rejoindre en répétitions à la Tanguière, pour peut-être prendre goût à chanter. Sachez que cela détend et fait du bien à la mémoire.

Travailler ensemble dans un but commun pour fêter Noël en public, n'est-ce-pas un joli défi personnel à relever?

Contact: Daniel Lesguiller 06 10 25 13 58.

ASJS Jullouville-Sartilly

Bonne nouvelle pour notre club : les objectifs sont atteints pour l'équipe 1ère qui évolue cette saison en R3; actuellement première de son groupe. Les U18 ont disputé la ½ finale de la coupe de la Manche (défaite aux penalties).

Le tournoi des jeunes du mois de juin a remporté un franc succès avec 72 équipes de 9 à 14 ans engagées : 700 jeunes, 120 coachs et plus de 100 bénévoles. 14 départements étaient représentés du Nord de la France à la Charente Maritime en passant par Paris et tout le Grand Ouest. Des équipes d'Angleterre, de Jersey et Guernesey ont également fait le déplacement. La prochaine édition aura lieu le 23 juin 2018. Le club est à la recherche de bénévoles, photographe et vidéaste pour cette journée.

Le traditionnel tournoi d'été en nocturne du samedi 15 juillet à enregistré 30 équipes sur le stade de Jullouville.

Dans les prochaines semaines le Club de

pétangue rejoindra le club de l'ASJS sur le stade pour en partager l'infrastructure. Un projet de rénovation des locaux du stade, initié par la mairie est à l'étude et permettra d'évoluer dans un environnement plus confortable.

Pour rappel:

Les Vétérans jouent tous les vendredis soir. Les entraînements se déroulent tous les mercredis et vendredis soir sur le stade de Jullouville à 19 h 30. Équipe Dirigeante et contact :

Président : Abel CAHU 02 33 68 23 15

Vice-Président :

Bruno LEGUEDE (équipe B) 02 33 48 66 01

Dirigeant équipe C:

Dominique LEBOUTEILLER 02 33 50 89 99

Responsable Vétérans : Pascal PETIT 06 26 90 44 48 Entraîneur: Mickael LENAOUR

Éducateur : Guillaume LESAOUT 06 47 96 26 41



Station SNSM projet de bateau validé!



Le projet de remplacement de notre bateau actuel (ancien pneumatique de la station de Pirou) vient d'être validé par le siège national, l'acquisition de cet équipement est financé par le département (25%), par la région (25%) et le reste par la station et le siège de la SNSM .Ce financement pour notre station provient uniquement de dons (déductibles des impôts), notre association est reconnue d'utilité publique. La station de Jullouville doit trouver d'ici fin 2019 environ 40.000 €, nous y arriverons : l'équipe est très motivée. Ce travail est mené par tous les bénévoles de la station depuis l'année 2016. Nous organisons de nouvelles manifestations afin de récolter cet argent nécessaire comme par exemple notre participation à l'animation sur le TDF Voile cet été. Un loto animé les vacances de la Toussaint cet automne et des iournées portes ouvertes auront lieu au printemps. Notre soirée « Sardinade» est déjà programmée l'été prochain au samedi 11 Août 2018. Nos donateurs sont de plus en plus fidèles et montrent que l'avenir de la station de notre commune les préoccupe. Vous pouvez suivre l'actualité de la station sur notre site Facebook ou twitter, ainsi que sur notre site SNSM Jullouville.

Pour toute personne intéressée à rejoindre une équipe de bénévoles. Des formations et exercices, sont proposés tout au long de l'année pour intégrer l'équipe.

Contact : Géraldine Chrétienne - 06.32.53.51.65 ou geraldine.chretienne@wanadoo.fr

La Présidente : Géraldine Chrétienne

Village La Carrière



L'association « Village La carrière » est la seule association de quartier de Jullouville. Elle accueille tous les habitants du quartier qu'ils soient résidents à l'année ou secondaires. Depuis 12 ans, elle organise des activités (brocante, vin chaud, galette des rois, œufs de Pâques, etc...) afin de favoriser l'intégration des nouveaux habitants et d'entretenir un lien ensuite, intergénérationnel. La sortie annuelle a eu lieu cette année le 30 Mai. Tout le quartier s'est essayé au Vélorail à Condé/Vire afin d'allier l'entretien de la forme à celle de l'amitié!

Contact:

Mme Marie-Catherine Lemonnier présidente.



Une vague rose sur Jullouville, le 1^{er} octobre dernier

Près de 220 personnes se sont élancées dimanche 1er octobre, pour 3 km de longe-côte en soutien à la lutte contre le cancer du sein, à l'occasion de la saison 5 des Jullouvillaises. Il y avait une pluie fine vite dissoute dans la bonne humeur. « Un très beau succès » pour la toute nouvelle présidente des Jullouvillaises, Jacqueline HERNANDEZ . « Nous sommes une toute nouvelle association. Les Jullouvillaises ont été dissociées du Club du Longe-Côte mais nous avons leur soutien ». Cette épreuve de longe-côte reverse cette année l'ensemble des bénéfices réalisés au GOSM (Groupe Oncologie du Sud Manche), présidé par le Docteur Dadoun, basé à la polyclinique d'Avranches, soit un chèque de 8000 €.

« Cette année, les Jullouvillaises en plus d'être ouvertes aux hommes, proposaient une trentaine de jeux en bois surdimensionnés sur la digue, un parcours de motricité pour les tout-petits et des initiations au paddle et au cerf-volant! ». L'objectif est que cet événement prenne une autre dimension, précise Estelle COHIER, secrétaire.

38 partenaires nous ont soutenus cette année ; c'est la première fois que nous en avons autant et ainsi que beaucoup de dons, précise Sylvie MANNEHEUT, trésorière.

Nathalie Dadoun cancérologue, présidente du GOSM, et Véronique Guéry, radiologue ont rappelé à cette occasion, l'importance du dépistage dans la pathologie du cancer du sein.

Cette année, la marraine de la manifestation, Claudie Lethimonnier, a témoigné, avant de passer le micro à Bertrand Sorre député et Florence Grandet adjointe au maire de Jullouville, venus tous deux apporter leur soutien.

Les jullouvillaises, 26 bis, chemin du Blot 50610 Jullouville Tél: 06.66.92.40.31.



Si le printemps nous a été assez propice, nous permettant de réaliser, avec le soutien d'une météo agréable, nos projets de sortie : visite de la ferme CARA-MEUH, promenade au zoo de Champrepus grâce à la location d'un car adapté et enfin rencontre annuelle avec les roses du jardin DIOR, il n'en a pas été de même pour le mois de septembre. Tout pourrait se résumer par un seul mot : ANNULATION. Nous avons donc au mois d'octobre décidé de faire fi de la météo ; nous sommes allés, sous les parapluies, à l'abbaye de LA LUCERNE écouter un concert d'orgue organisé tout exprès pour nous puis nous avons bravé la queue de l'ouragan OPHELIA et les cendres des incendies portugais, le temps d'une promenade sur le port du Hérel.

Les animations à l'intérieur de la maison ont heureusement été moins soumises aux aléas... La fête des anniversaires de fin septembre a été célébrée comme il se doit. La chanteuse Chantal excellente transformiste, a amené le sourire sur tous les visages et le Blues du Polochon ne nous a pas trop influencés ; le gâteau de Bruno était très bon et les bulles pétillaient dans tous les verres. Après les fêtes de Noël comme toujours bien occupées, nous attaquerons le mois de janvier avec la galette des Rois et les danses de la ROUDAINCHE.

Contact : Yvette Ramain, présidente

Tél. 02 33 51 37 16

ou mail: yvette.ramain@orange.fr



Le Temps Libre

Bien connue, notre association est forte de 150 membres et est dirigée par Roselyne Bailly. Son but est de procurer de nombreuses activités culturelles, ludiques et sportives pour que le temps de la retraite soit occupé, intéressant et même dynamique.

Tous les mois, un programme à la carte quasiquotidien est proposé sur internet et au local de la Tanguière : jeux, informatique, gymnastique, peinture, travaux manuels, causeries, rallye, promenades, atelier cuisine, soirée-repas des anniversaires, etc. Ainsi chacun et chacune peut choisir une ou plusieurs activités selon ses envies, ses goûts et ses aptitudes.

En plus, des visites régionales et une échappée plus lointaine sont prévues dans l'année.

L'année 2017 a été très intense avec un grand voyage de croisière en Norvège en juin, des visites guidées très intéressantes des villes de Rouen en mai et du Havre en octobre.

Au Havre un soleil radieux nous a permis de visiter les artères nouvelles et l'église Saint-Joseph, de découvrir l'histoire de la reconstruction par l'architecte Auguste Perret, puis le musée MUMA.



Enfin nous avons visité en bateau le Port 2000, dédié au trafic mondial des conteneurs. Pour 2017-2018, nous avons mis en place une nouvelle activité de gymnastique « douce » qui correspond à de nouveaux besoins personnels pour améliorer équilibre, posture et détente. En voyage, nous projetons de visiter Malte début juin. Enfin le repas des vœux 2018 et l'Assemblée Générale auront lieu fin janvier et en mars pour faire le bilan de l'année écoulée et remercier la mairie pour les facilités de locaux permanents à la Tanquière.

Pour tout renseignement, appelez au 02 33 51 06 56 ou passez au local derrière la mairie les après-midi sauf le mardi, samedi et dimanche.

Comité des Fêtes de Saint-Michel-des-Loups Le Comité des Fêtes remercie vivement Stéphan Annick, Claude, Gipermis de rendre facile à organiser elleur propriété. Nous

Le Comité des Fêtes remercie vivement Stéphan de nous avoir offert cette très belle photo de notre fête communale. Dans nos différentes activités 2017, la galette des rois, le repas dansant, le pot rencontre et la fête communale, le rallve gourmand était une première dans la région. Celui-ci a été très apprécié des 72 participants. Dans une très bonne convivialité, au bout de 3/4h de marche nous avons pris l'apéritif chez Annick et Claude. Le périple a continué jusqu'à la table d'orientation sur la falaise où nous avons dégusté les bulots en regardant une mer étincelante de soleil. Nous sommes repartis vers le Rocher ou le jardin de Gisèle et André nous a accueillis pour le plat principal. C'est au son d'une guitare que dans la salle polyvalente nous avons terminé par le dessert et le café. Je tiens de nouveau à remercier Annick, Claude, Gisèle et André de nous avoir permis de rendre cette rando gourmande plus facile à organiser en nous proposant d'entrer sur leur propriété. Nous vous rappelons que nous vous attendons, pour notre assemblée générale, autour de la galette qui se tiendra le 19 janvier 2018 à 20 h

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Catherine Merz, Présidente CDF



Bibliothèque pour tous

Notre Bibliothèque pour Tous, décorée aux couleurs du Tour de France à la Voile a vécu un bel été : toujours un grand nombre de nouveautés, une soixantaine de volumes pour l'été et une belle fréquentation. En effet, 90 abonnements ont été souscrits entre janvier et juillet. 1400 livres ont été empruntés entre juin et septembre. Régulièrement, la liste des derniers achats est adressée aux abonnés qui le souhaitent. Du côté des enfants, la participation à Festi-Récré, en partenariat avec Granville Terre et Mer, qui a fait le plein cette année, sera renouvelée en 2018.

Dans le cadre de la collaboration avec l'école Éric Tabarly, les visites des scolaires à la bibliothèque reprennent dès octobre pour les prêts, les animations et le traditionnel concours « Livrentête ». Nos bibliothécaires ont aussi participé à « Loups et Sorcières » le 31 octobre, revêtant le costume pour emporter les enfants le temps d'un conte dans un monde fantastique. Notre bibliothèque reste toute l'année un lieu de rencontres pour tous. On y trouve l'accueil et le conseil dans une ambiance sympathique. Horaires hiver : mercredi 15 h - 17 h30 - samedi 10 h 30 - 12 h.

Josiane HODET, responsable.

Harpes autour du Mont



Pour la deuxième année consécutive, Jullouville a accueilli du 16 au 22 août les rencontres musicales de l'association Harpes Autour Du Mont, dans le cadre d'une résidence artistique invitant l'Ensemble Guitharpe, animé par la bonne humeur de Laurence Confesson, harpiste.

Durant une semaine, des musiciens passionnés de harpe ont partagé de beaux moments d'émotion musicale en collaboration avec artistes professionnels sur le thème de l'espéranto. En effet, l'Ensemble Guitharpe présente un répertoire insolite, constitué de pièces vocales et instrumentales originalement écrites dans la langue internationale. Les locaux du Centre de Loisirs Eric Tabarly ont vibré au son de la harpe tandis que le soleil jullouvillais n'a pas été en reste. avec deux concerts dans l'église Notre-Damedes-Dunes, en ouverture puis en clôture de résidence. Le chaleureux public jullouvillais, heureux de découvrir ce programme, a pu également profiter de cette semaine pour entendre l'acoustique des églises de Saint-Jean-le-Thomas et Saint-Pierre-Langers où se produisait Guitharpe. HarpADM, association qui a pour vocation de soutenir, jouer et faire voyager la harpe dans les communes autour du Mont-Saint-Michel, a confirmé ainsi son ancrage jullouvillais lors de cette belle semaine musicale.

L'association Harpes Autour Du Mont et le Trio Guitharpe remercient très vivement la municipalité pour son accueil. Jullouvillaise dans l'âme et fière de l'être, l'accueil des harpes, précisément à Jullouville, a un sens particulier. C'est une grande joie de pouvoir partager de beaux instants de musique, dans des lieux si précieux.

Cet été de nouveau, les objectifs de l'association Harpes Autour du Mont ont été atteints. Les harpes ont pu jouer à volonté pour proposer, grâce à un partenariat réussi, un joli programme en ensemble. Afin de présenter la harpe dans sa diversité sous des aspects inattendus, des projets sont en perspective, à Jullouville.

Anne Lenoel, Présidente.



Défense mer-centre-La digue Paul Ricour

Entre 1925 et 1935, quelques tempêtes d'ouest ont provoqué une forte érosion marine attaquant le cordon dunaire qui protège tout le bas de Jullouville. La Promenade n'existait plus et les murs des propriétés de bord de mer menaçaient de s'écrouler. Les propriétaires du centre de Jullouville ont alors constitué une association syndicale de défense contre la mer afin de consolider le cordon dunaire et de le protéger de l'érosion. Le choix d'une digue en béton s'appuyant sur la dune s'est révélé judicieux puisque depuis 80 ans le sable est resté à peu près stable.

Le chantier a été mené rapidement pendant l'intersaison 1936-1937 sous l'impulsion du Commandant Paul Ricour, Président l'Association Syndicale. L'assemblée générale de l'association, tenue le 16 août 2017, a décidé de donner son nom à la digue en béton, en complément de la Promenade François Guimbaud qui a pu être réaménagée sur la dune reconstituée en 1937.



La tempête de février 1990 a amené les propriétaires du nord de Jullouville à constituer leur propre association syndicale qui a mis en place une digue en enrochement. Une autre association est en cours de création au sud pour les Résidences de la Mer et de la Plage sans protection actuellement. Une vigilance est nécessaire compte tenu, d'une part de la tendance à l'érosion générale des côtes, même si ce n'est pas flagrant à Jullouville et d'autre part du réchauffement climatique qui va amener une montée du niveau des mers, une aggravation des phénomènes climatiques et une augmentation des risques de submersion et d'érosion marine.

Les législateurs ont attribué la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) aux Communautés de Communes à partir du 1er janvier 2018, mais cela ne concerne pas obligatoirement, au moins pour l'instant, les ouvrages de lutte contre l'érosion marine.

Site web:

http://www.defensemerjullouvillecentre.fr/joomla1.5/



Comité de Jumelage **Jullouville Crozet**



Notre Jumelage « Sable et Neige » a déjà 20 ans ! En 1996, la commune de Crozet (Ain) a accueilli favorablement la proposition faîte par Jullouville en vue de créer un jumelage.

Au printemps 1997, une délégation de quatre élus Crozatis est reçue à la mairie de Jullouville et les objectifs sont fixés. Fin novembre, quarante personnes représentant des associations de Jullouville, Carolles et St Michel-des-Loups (ces communes étant associées) et cinq élus se rendent à Crozet où l'accueil est très chaleureux. En juin 1998, c'est au tour des Crozatis d'être reçus à Jullouville : le nom de l'association est choisi, ce sera Neige et Sable pour Crozet et Sable et Neige pour Jullouville. Le processus est enclenché. Le 12 décembre 1999 une charte est signée par les maires respectifs.

Et après ?... Les échanges se succèdent. Les élèves de Crozet viennent pour une semaine de classe de mer. à deux reprises en 1999 et 2002. Les élèves de Jullouville, quant à eux découvrent la montagne l'hiver en 2000 et 2004.

Deux rencontres sont organisées pour les jeunes footballeurs, l'une à Crozet en 2001, l'autre à Jullouville en 2003. Les clubs de tennis des deux communes se retrouvent à plusieurs reprises soit à Jullouville soit à Crozet avec des défis à relever : tournois de tennis, randonnées en montagne avec nuit en refuge, activités nautiques à Chausey avec hébergement au Centre de Voile. Les artistes amateurs se rassemblent également pour des expositions communes : peinture sur soie, porcelaine, galets décorés, patchwork... Plusieurs Jullouvillais participent aux foulées de Crozet.



L'année 2007 est particulièrement riche en événements puisque nous nous réunissons deux fois à l'occasion des festivités du 10ème anniversaire du jumelage. Au printemps, nous organisons un voyage en commun en Normandie au départ de Paris, lequel se termine à Jullouville où un panneau symbolisant le jumelage est apposé aux entrées principales de la commune. En septembre, les Jullouvillais sont reçus à Crozet et la charte de 1999 est ratifiée par les maires des deux communes lors d'une réception officielle à la mairie de Crozet.

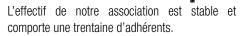
Pour les adhérents des deux associations, des séjours d'une petite semaine sont organisés tous les deux ans, auxquels participent en général une trentaine de personnes. C'est l'occasion de se rencontrer pour des découvertes culturelles diverses et d'approfondir les liens d'amitié entre nos deux communes. Les séjours sont financés conjointement par les adhérents et par les deux associations. Le Marché de Noël est l'occasion annuelle de retrouvailles et aussi celle de proposer aux visiteurs le traditionnel vin chaud pour Sable et Neige et la raclette ou tartiflette pour Neige et Sable.

Souhaitons que cette amitié perdure encore longtemps et que les échanges soient toujours aussi fructueux et appréciés.

Rejoignez-nous, vous serez les bienvenus! Contact : Claudine Heitzmann (Présidente) 02 33 61 91 08

Tennis de table

Entente Sportive Carolles-Jullouville



Cette année, le Club, a inscrit 4 équipes en championnat départemental pour la saison 2017/2018 en D1, D2, D3 et D4.

Les 16 et 17 septembre dernier, un groupe s'est déplacé à Vaux sur Seine pour une rencontre amicale. Cela a permis aux adhérents de l'ES Carolles Jullouville de se confronter aux pongistes de la région parisienne et de découvrir la région vauxoise. Ce club a d'ailleurs renouvelé son désir de revenir pour une prochaine rencontre en 2018. Le tournoi annuel du 14 et 15 août s'est déroulé dans de bonnes conditions. Lors de la deuxième journée, nous avons accueilli les joueurs des Clubs de la Manche et des pongistes venant de différentes régions de France, avec une participation en hausse et un jeu de haut niveau.

Le club participe également, avec l'aide de Clément Drouet, à l'animation des activités périscolaires. Nos entraînements ont lieu les mardis de 17h à 20h et jeudis de 20h30 à 23h - Salle des Mielles à Jullouville.

Le président souhaite à tous les joueurs une bonne saison 2017-2018.

Contacts: M. Serge Levilland 02.33.61.88.02 ou 06.85.37.69.12 Email: serge.levilland@orange.fr

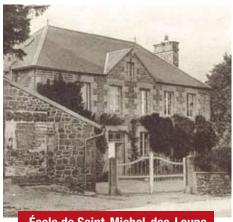
M. Jean-Claude Lemonnier 02.33.61.46.99 Email: jeanclaude_lemonnier@yahoo.fr



Une page d'histoire... Tetite histoire de l'écde à ullouville Jusqu'à la fin du XVIIIe, malgré les efforts des

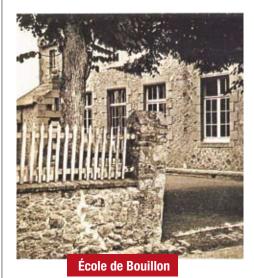
Jusqu'à la fin du XVIIIe, malgré les efforts des évêques, la majorité des paroisses du Cotentin ou de l'Avranchin sont dépourvues de « petites écoles ». La loi Guizot du 26 juillet 1833 sous Louis-Philippe permit un net progrès en matière de création d'écoles. Elle prescrivit aux communes l'établissement d'une école de garçons. Ce ne fut que le 11 mai 1845 que les mêmes démarches furent entreprises en faveur des écoles de filles. Entre 1827 et 1830, le taux de conscrits manchois analphabètes était de 31 %. Mais en 1914 les (hommes) analphabètes n'étaient plus que 4 % ; progrès considérable dû sans doute aux lois de Jules Ferry de 1881-1882. Chaque maire avait donc fait le nécessaire.

Souvent la location fut d'abord adoptée comme à Saint-Michel-des-Loups. Il y avait deux maisons distinctes, pour ne pas mélanger filles et garçons (qui se partageaient la mairie). En 1855 fut édifiée, sur le terrain près du Pré de l'Aumône, la nouvelle mairie qui accueillait les garcons alors que la commune achetait une petite maison en 1877 dans le haut du bourg Route de la Croix des Bougonnières pour les filles. Pendant la guerre de 1940, une classe supplémentaire fut ouverte dans le presbytère pour les petits car la soixantaine d'enfants michelais avait été rejointe par les enfants de nombreux réfugiés. En 1956, à côté de la mairie, un groupe scolaire avec une classe unique fut ouvert. Il fonctionnera jusqu'en 2002.



École de Saint-Michel-des-Loups

En 1840, au Hamel de Bouillon chemin des Monts, fut édifiée la première maison-école, propriété qui s'appelle aujourd'hui « La Buissonnière », complétée par l'École de Groussey à la fin du XIXe siècle. Puis en 1909, l'école nouvelle permit d'accueillir spacieusement une classe puis deux en 1924 (une soixantaine d'élèves) au rez-de-chaussée tandis que la Mairie occupait l'étage. Une belle cour plantée de deux tilleuls était encadrée par le préau et le logement des instituteurs. Monsieur Forget se plaisait à raconter la discipline tout à fait spartiate qu'y faisait régner Monsieur Pinson, lequel, à sa décharge, avait à l'époque affaire à « une sacrée équipe de garnements! ».



L'école et le logement furent refaits à neuf en 1962 pour l'arrivée du couple d'enseignants M. et M^{me} Blanchard qui vont y rester jusqu'en 1985. Il est d'ailleurs étonnant que de l'avant-guerre jusqu'en 1984 la petite école de La Tanguière, ait fonctionné tout à fait indépendamment, avec aussi deux classes et une

cinquantaine d'élèves.



École de La Tanguière

A Bouillon, les enfants étaient issus de familles d'agriculteurs et de tailleurs de pierres et à Jullouville, d'artisans et de commerçants. Ils ne se retrouvaient que lors de la « sortie scolaire » de fin d'année, occasion pour les Jullouvillais de snober les Bouillonnais les considérant comme « des campagnards » comme s'en souvient avec humour Madame Blanchard. Nos communes se trouvèrent rassemblées en 1973, lorsque fut mise en place une association comprenant : Bouillon, Carolles et Saint-Michel-des-Loups.

Les écoles comprenaient : 1 classe unique à Saint-Michel-des-Loups, 2 classes à Bouillon, une à Jullouville et 3 classes à Carolles (sur deux sites différents : celui des Fontenelles et celui de la rue

de la poste) dont 2 « maternelles » lesquelles regroupaient tous les enfants des 3 communes associées. Les écoles de Saint-Michel-des-Loups et Carolles dépendaient de l'Inspection Départementale d'Avranches et l'autre de celle de Granville. Pratique...

Jusqu'en 1988 inclus, chaque commune étant responsable de ses établissements, administrait son secteur comme elle l'entendait.

L'été 1989, un courrier de l'Éducation Nationale informe le maire de Jullouville et Saint-Michel-des-Loups qu'en raison d'effectifs trop faibles (environ 40 élèves), une décision de suppression de classe au sein de l'association interviendrait dès la prochaine rentrée. Aux élus de déterminer qui serait concerné.

Après consultation des parents d'élèves, le Conseil Municipal choisit l'une des deux classes de Bouillon. A noter que chacune d'entre-elles recevait 11 élèves et que la classe unique de Saint-Michel en avait 19! Si l'ambiance était très familiale, les classes uniques n'avaient pas que des avantages. Madame Guillemette (institutrice à Saint-Michel-des-Loups de 1974 à 1990) se rappelle comment, piquée un jour dans la cour par une guêpe, elle eut juste le temps d'appeler une voisine pour garder les enfants avant d'avoir un malaise!

C'est ainsi qu'un **Regroupement Pédagogique (RPI)** entre Bouillon et Saint-Michel fut constitué en 1990. Avec 2 classes uniques, une sur chaque site. La commune de Carolles ne souhaitant pas y adhérer y fut contrainte l'année suivante pour éviter qu'à son tour, une de ses classes soit fermée. Il y avait alors entre ces 4 sites 100 à 120 enfants. Il fallut mettre en place, un ramassage scolaire : le matin, le soir et pour la cantine (à Saint-Michel-des-Loups), des sites de garderie, harmoniser les horaires etc...

Le projet de construction d'une école unique pour tout ce petit monde avec cantine, garderie et Centre de Loisirs vint de l'Éducation Nationale qui considérait nos sites « un peu éparpillés ». Le choix se porta sur un terrain communal situé à Jullouville aux Mielles, dans un quartier calme et aéré, à proximité de la salle de sport. Bien que le lieu ait également été choisi pour

Bien que le lieu ait également été choisi pou faciliter l'accès des enfants carollais,

Carolles redevenue alors indépendante, préféra construire sa propre entité. Le RPI s'éteignit.



Le 28 août 2002, l'école Éric Tabarly fait sa première rentrée sous la direction de Monsieur Carnet avec 5 classes et 121 élèves. Le nombre de ces derniers augmentant, une 6º classe fut créée en 2003 puis une 7º en 2006; l'école dut même être agrandie et atteignit son apogée avec 180 élèves.

Depuis le nombre d'enfant régresse alors que les contraintes budgétaires de l'Éducation Nationale se font plus drastiques. A la rentrée 2013, l'école ne comptant plus que 141 élèves perdit sa 7e classe. Alors que l'Inspection nous supprimait la 6e en juin 2017, celle-ci rouvrit provisoirement en septembre compte tenu des 135 enfants présents à la rentrée. Pourrons-nous la préserver ?



L'avenir de nos communes littorales au foncier rare et cher, une institution à la logique plus comptable qu'humaine parfois fragilise un établissement où la qualité d'enseignement n'a pourtant jamais failli. L'histoire nous prouve qu'aux équipes municipales motivées pour équiper les établissements et répondre avec qualité aux réformes scolaires est toujours associée une équipe d'enseignants profondément bienveillante et compétente. C'est la raison pour laquelle élus, enseignants, parents, élèves, anciens élèves et habitants de Jullouville se retrouvent spontanément réunis dès lors que semble planer une menace sur l'avenir de « Leur » école.

Florence Grandet avec le soutien de Jacqueline Bassard et d'Anne Margollé, de Mesdames Blanchard, Dujardin, Guillemette et Lebrun.

Infos pratiques

Une réunion publique rassemblant une centaine de personnes sur la lutte contre les chenilles processionnaires du pin a été organisée le vendredi 3 novembre 2017 en mairie de Jullouville. La présentation a été faite par M. Antoine MÉTAYER, Directeur de la FDGDON (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche). Cette Fédération est chargée de la lultte collective contre les nuisibles et notamment les chenilles processionnaires du pin avec laquelle la commune de Jullouville travaille en étroite relation. Lors de cette réunion, M. MÉTAYER a présenté la chenille, ses dangers dus aux micro-poils urticants, sa présence sur le territoire de Jullouville et des alentours, son cycle biologique et les diverses luttes à effectuer :

- échenillage (coupe du nid et brûlage avec des précautions),
- piège à chenilles (autour du tronc),
- piège à papillons (phéromone),
- nichoir à mésange (charbonnière, grande prédatrice des chenilles).

Une information a été abordée sur l'utilisation de Bacille de Thuringe et sur l'utilisation de projectiles de phéromone, propulsés à l'aide de pistolet type paint-ball, pour perturber la reproduction des papillons. Une étude sera également mise en place pour permettre la destruction générale et efficace des sacs de piège au printemps. La lutte ne permettra pas d'éradiquer les chenilles mais permettra de limiter leur prolifération. Elle doit être engagée par tous, pour être réellement efficace. N'hésitez pas à prévenir vos voisins, vos amis et connaissances. Une solidarité active doit se mettre en place afin que les diverses informations circulent.

La période de procession commence début janvier et s'étend jusqu'à la fin mars. Si vous en êtes témoin, prévenir immédiatement la mairie afin qu'elle intervienne pour la détruire par brûlage.

Abattre un pin n'est pas nécessaire après le passage des chenilles car l'arbre poursuit sa croissance et les aiguilles repoussent. Toutefois un grand nombre de pins ont souffert d'autres phénomènes qui donnent un aspect sec et marron du pin (sécheresse-araignées-champignons). Pour favoriser la replantation des pins sur la commune, le conseil municipal délibérera prochainement sur l'aide à apporter aux propriétaires comme cela avait été fait après la tempête de 1987.







FRELONS ASIATIOUES

Le Ministère de l'Agriculture ne préconise le piégeage que pour des actions curatives sur les ruchers, afin de protéger les abeilles et non pour les particuliers. Une convention a été signée entre la commune de Jullouville et le FDGDON pour la lutte contre les frelons asiatiques.

En cas de découverte d'un nid primaire, prévenez votre mairie. La destruction du nid et de la reine sera prise en charge.

Ci-dessous des liens pour information :

http://frelonasiatique.mnhn.fr/lutte/ http://www.fdgdon50.com/



Capture et stérilisation des chats errants



Une convention a été signée entre la mairie de Jullouville et la Fondation 30 Millions d'Amis. Cette convention permet la capture, la stérilisation et le tatouage de chats errants par des vétérinaires partenaires de ces actions. Les chats sont ensuite relâchés sur les lieux de capture.

L'identification de tous les carnivores domestiques (dont les chats) étant obligatoire, un animal capturé et identifié est immédiatement relâché. Le coût de ces actions est pris en charge par la Fondation qui devient propriétaire des chats.

Ces actions permettent de limiter la prolifération des chats mais également des rongeurs par le maintien d'une population féline, prédatrice naturelle de souris et autres nuisibles. Une première période de capture a été faite au début de l'année 2017; elle a permis de stériliser onze chats, mâles et femelles, sur deux sites différents.

Infos pratiques

Place René Joly - 50610 Jullouville 02 33 91 10 20

Internet: www.ville-jullouville.fr (site)

E-Mail: mairiejullou@wanadoo.fr (courrier électronique) ouverture: lundi, mardi, jeudi 9 h 00 à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30 - mercredi 9 h 00 à 12 h 15 vendredi 9 h 00 à 12 h 15 et 13 h 30 à 16 h 30 (permanences élus : contact et RDV en mairie)

Mairie annexe 1 route des 7 Devises Saint-Michel-des-Loups - 50610 Jullouville 02 33 61 87 47 ouverture le mercredi 9 h 00 à 11 h 30 et le vendredi 13 h 30 à 16 h 30

Bureau d'informations touristiques Place de la Gare Tél. 02 33 61 82 48 - www.jullouville.com (site) E-Mail: tourisme@jullouville.com (courrier électronique).

basse saison: du 1er novembre au 31 mars, du mardi au vendredi de 9 h à 13 h.

moyenne saison : du 1er avril au 30 juin et du 1er septembre au 31 octobre :

du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h.

Jours fériés: 9 h à 13 h.

haute saison : du 1er juillet au 31 août : lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Le dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h.

Agence Postale Place René Joly (locaux de la mairie) Tél. 36 31 (plateforme téléphonique) Ouverture lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Le mercredi de 9 h à 12 h. Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Levée à 14 h 45 Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 avec une levée du courrier à 11 h.

Maison de Retraite « Les Jardins d'Henriette » 23 Place de la Gare - Tél. 02 33 91 24 80

Bibliothèque pour Tous 23 Place de la Gare. Horaires d'hiver : le mercredi de 15 h à 17 h 30 le samedi de 10 h 30 à 12 h. Horaires d'été : de 15 h à 18 h les mardis et vendredis.

École Éric Tabarly 6 Avenue des Frégates Tél. 02 33 51 44 17 - Directrice : Madame DUJARDIN

Accueil de Loisirs « Les Petits Loups de Mer » Chemin de Blot - Tél. 02 33 51 76 67 ou 06 37 50 87 03 Animateur : M. CHAPDELAINE

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Antenne de Jullouville - Chemin de Blot Le vendredi matin 9 h à 12 h hors vacances scolaires -Animatrice: Madame MACHAL - Tél. 02 33 69 20 60 (Maison de la Petite Enfance à Granville)

Le marché le vendredi matin : toute l'année ; en saison (du 15 juin au 15 septembre) et lors des « vacances » :

Pompiers 18 ou 112 **SAMU 15 ou 112**

Gendarmerie Granville tél. 02 33 69 28 99 **Police-secours 17 ou 112** Sartilly tél. 02 33 89 67 40

Urgence sécurité gaz - Tél. 0800 47 33 33

Raccordement au gaz (GRDF) - 09 69 36 35 34

Électricité (dépannage) Tél. 0810 33 33 50

Hôpital Granville-Avranches tél. 02 33 91 50 00

Culte Catholique Jullouville - Hors vacances : samedi soir à 18 h à Kairon jusqu'à Pâques. Dim. 9 h 30 à Jullouville les 1er et 3e dim. du mois, à Carolles les 2e et 4e dim. du mois, à Saint-Michel-des-Loups le 5e. Dim. à 11 h à Saint-Pair-sur-Mer.

Pendant les vacances : la messe du dimanche a lieu à Carolles à 9 h 30 et à Jullouville à 10 h 30, à 11 h à Saint-Pair-sur-Mer. Rens: 02 33 50 06 63 ou nddelabaie-saintpair@orange.fr et le site : http://egliseinfo.catholique.fr/. Presbytère 02 33 61 84 99 Église Notre-Dame-des-Dunes, Avenue Armand Jullou.

Culte protestant Juliouville Av. du Maréchal Leclerc Voir le programme affiché au Temple.

Renseignements Météo-France

Pour le département de la Manche Tél. 32 50 ou 08 92 68 02 50

Ordures ménagères :

le ramassage des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine :

- le lundi en secteur urbain.
- le jeudi en secteur rétro-littoral. Ci-contre, le plan d'implantation des points d'apports volontaires en colonnes enterrées, destinés à recueillir les déchets recyclables et les ordures ménagères résiduelles.

Déchetterie

Site de Mallouet à Granville. Service Déchet: 02 33 91 92.60. Période estivale : la déchetterie est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Période hivernale : la déchetterie est ouverte du lundi au samedi (sauf le jeudi et les jours fériés) de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. L'accès à la déchetterie est payant pour les professionnels et gratuite pour les particuliers disposant d'un macaron à retirer sur place.



Du 15 juin au 15 septembre

Pour les travaux de bricolage et de jardinage. l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peut se faire que du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le reste de l'année : jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 samedis: de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

RAPPFI.

L'élagage des arbres et la taille des haies sont du ressort du propriétaire (par arrêté préfectoral, la destruction des chardons est à la charge des propriétaires et des locataires). Les feux de toute nature sont interdits toute l'année sur la commune.

Médecins Docteurs Chesnay et James (SCM) 15 Place du Marché - Tél. 02 33 61 82 39 **Docteur Turck Olivier** 11 Av. Maréchal Leclerc - Tél. 02 33 51 41 62

Pharmacie M. et Mme Leboullanger 11 Avenue Maréchal Leclerc - Tél. 02 33 61 83 63

Kinésithérapeute

M. Lemoine - Place du Marché tél. 02 33 91 99 42

Orthophoniste Mme Dutertre Aurélie 17 Place du Marché - Tél. 02 33 49 91 58

Ostéopathe M. Parchemal 8 Avenue des Ajoncs d'Or - Tél. 06 72 51 56 40

Pédicure-podologue Mme Valérie LORIN Pl. du Marché 50610 Jullouville - Tél. : 02 33 61 04 04

Ergothérapeute Mme Auer Christel 17 Pl. du Marché 50610 Jullouville - Tél.: 02 33 51 45 57

Cabinets infirmiers Mmes Vivier, Lelièvre, Esnouf 17 Place du Marché tél. 02 33 61 83 07 M. et Mmes Levionnois, Lemonnier, Carbonneaux, André 11 Avenue Maréchal Leclerc Tél. 02 33 51 38 92 - 06 83 23 57 13

Dentiste Mme Chatain Catherine 15 Place du Marché Jullouville - Tél. 02 33 91 74 38

La Lunetterie - 7 Av. du Maréchal Leclerc Jullouville Tél. 02 33 46 79 37

Sophrologue Mme Francine Deniau 208 route des Sept Devises à Saint-Michel-des-Loups Tél. 06 76 71 10 81

Vétérinaires Cabinet vétérinaire 127 Grande Rue Sartilly Tél. 02 33 60 90 91 SCP vétérinaires Grenet-Leclercq 247 Rue du Fourneau Granville



Directeur de la publication : Alain Brière Directrice de la rédaction : Florence Grandet Comité de rédaction :

Florence Grandet, Géraldine Chrétienne, Martine Ropiteau, Christian Charlot, Jean-Pierre Charneau, Daniel Lesguillier, et l'amical concours de Jacqueline Bassard. **Crédit photos et affiches** :

Christian Lemasson, Florence Grandet, Géraldine Chrétienne, Jean-Pierre David, Yannick Le Cam, Françoise Crannel et Flash Drone.

Photos de couverture :

Affiche du Marché de Noël et de haut en bas : paddle à Jullouville, le Corps de Garde, fête de l'école, sculpture de Xavier Gonzales (église Saint-Jean-Baptiste). 4e de couverture :

Table d'orientation promenade François Guimbaud Conception/Impression

imp 📀 provinces tirage : 2750 exemplaires